

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Date limite du dépôt des candidatures : 8 février 2013**

**Des questions ? Contactez-nous :** 514 705-7723 - info@prixpdgvert.com

**Renseignements généraux**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Année de fondation : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Adresse du siège social : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Secteur d’activité : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Chiffre d’affaires (si disponible) : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Nombre d’employés : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Nom du PDG : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Prénom du PDG : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Date d’entrée en fonction du PDG : | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Catégorie dans laquelle vous vous portez candidat : | Choisissez un élément. |

**Le concours s’adresse à un dirigeant d’entreprise qui, par son leadership, joue et a joué un rôle de premier plan dans l’intégration du développement durable dans son entreprise.**

**Critères d'admissibilité**

* Avoir développé une approche proactive de gestion de l'environnement et du développement durable au sein

de l'entreprise;

* Avoir développé et implanté des politiques proactives de gestion de l'environnement et de DD

(matières résiduelles, utilisations responsables des ressources, traitement de l'eau-air-sol, mise en marché

d'un produit éco responsable, engagement des employés et des fournisseurs)

* Avoir développé et implanté des outils et des indicateurs de mesures des actions environnementales et en

 faire la publication à l'interne et / ou à l'externe.

* Le candidat doit être basé au Québec.

*\* le fait d’avoir développé un produit ou un service « vert » ne rend pas nécessairement un candidat admissible*

Les candidatures reçues seront évaluées en fonction des critères de sélection ci-après.

*L’utilisation du masculin a pour but d’alléger le texte seulement*.

**1- VISION ET MISSION (15 points)** Est-ce que le développement durable fait partie intégrante de la vision et de la mission de l’entreprise? Quel est le rôle du PDG dans la définition et la communication de cette nouvelle vision et mission?

MAXIMUM 100 MOTS

Cliquez ici pour taper du texte.

**2- INTÉGRATION (15 points)** Est-ce que le développement durable est intégré dans les stratégies d’affaires de l’entreprise, dans les plans d’action des directions et dans toutes les opérations de l’entreprise? Comment le PDG s’est –il impliqué dans le processus décisionnel, la planification, l’octroi de ressources et le suivi?

MAXIMUM 100 MOTS

Cliquez ici pour taper du texte.

**3- INDICATEURS DE PERFORMANCE (15 points)** Comment l’entreprise évalue-t-elle sa performance en matière de développement durable? Quels sont les principaux indicateurs de performance qui ont été mis en place ? L’entreprise communique-t-elle l’évolution de sa performance en matière de développement durable, tant à l’interne qu’à l’externe? Quel est le rôle du PDG dans l’établissement de ces mesures et son engagement dans le suivi (rapport de gouvernance)? MAXIMUN 100 MOTS

Cliquez ici pour taper du texte.

**4- RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (25 points)** Est-ce que l’entreprise peut démontrer que ses actions en développement durable donnent des résultats concrets, année après année, sur les plans environnemental, social et économique? Donnez des exemples de résultats probants. Quel est le rôle du PDG dans l’établissement des objectifs et du suivi à long terme? MAXIMUN 300 MOTS

Cliquez ici pour taper du texte.

**5- LEADERSHIP DU PDG (30 points)** Est-ce que le PDG participe personnellement à la mise en œuvre des initiatives de développement durable de l’entreprise par ses actions, son engagement, sa responsabilisation et sa visibilité. Comment motive-t-il ses employés. Donnez des exemples de l'engagement du PDG dans les trois sphères du développement durable, soit :

1. l’environnement : assurer la santé et la sécurité des personnes et la préservation des écosystèmes; minimiser l’impact des activités de l’entreprise et de ses produits/services sur l’environnement et sur l’ensemble de leur cycle de vie (y compris sur le changement climatique et sur l’eau). Optimiser l’utilisation des ressources;

2. le social : s’assurer du respect et de l'engagement des parties prenantes (communauté, employés, fournisseurs, clients, actionnaires);

3.l’économique : s’assurer de la rentabilité et de la pérennité de l'entreprise. Voir à la promotion d’un commerce équitable.

\* Fournir l’information et des résultats probants de l’entreprise sur les trois (3) composantes du développement durable (environnement, social, économique). Ajouter en annexe, si nécessaire.

MAXIMUM 500 MOTS

Cliquez ici pour taper du texte.